

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

LE GROUPE ENTREPRISES EN SANTÉ EXPORTE SON EXPERTISE EN FRANCE

Grâce à une collaboration franco-québécoise, la France s'inspire du modèle québécois pour répondre aux défis importants de la santé, du mieux-être et de la productivité au travail

Montréal, 28 février 2014 – L'approche préventive développée au Québec depuis plusieurs années par le Groupe entreprises en santé, qui vise à mobiliser et outiller les milieux de travail pour assurer la santé, le mieux-être et la productivité de la main-d'œuvre, traverse les frontières jusqu'en France. AFNOR Compétences souhaite initier le mouvement en France et s'associe à l'organisme québécois pour l'accompagner dans ce projet de société. L'entente a été rendue possible grâce au soutien de la Commission permanente de coopération franco-québécoise gérée par le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et le Consulat général de France à Québec.

Depuis les cinq dernières années, les initiatives du Groupe entreprises en santé et qualité de vie au travail ont suscité beaucoup d'intérêt en sol français. La première étape de ce partenariat entre le Groupe entreprises en santé et AFNOR Compétences consistera à la mise en place d'une offre de formations et de manuels d'accompagnement permettant aux employeurs et aux fournisseurs de services d'acquérir des connaissances sur les meilleures pratiques et les facteurs de succès dans l'implantation d'une démarche structurée en santé, qualité de vie et productivité au travail.



Le mardi 25 février s'est tenue à Paris, la signature officielle de l'entente entre le Groupe entreprises en santé et l'AFNOR Compétences. Sur la photo, de gauche à droite : le directeur de la coopération de la Délégation générale du Québec à Paris, Luc Bergeron, le directeur général AFNOR Compétences, Pascal Prévost, la présidente et directrice générale Groupe entreprises en Santé, Marie-Claude Pelletier, la secrétaire générale aux affaires administratives du Réseau Normalisation et Francophonie (RNF), Marie-Claude Drouin, la directrice des ressources humaines AFNOR, Laurence Breton-Kuény et le directeur des ressources humaines SOFIPROTEOL, Philippe Lamblin. Crédit photo : DGPQ

La santé, la qualité de vie et la productivité au travail : des préoccupations de premier plan dans la Francophonie

« Le Québec a fait des pas de géant depuis les dernières années en matière de sensibilisation et de prise en charge de mesures concrètes au sein des entreprises pour maximiser la bonne santé physique et mentale des employés », explique Marie-Claude Pelletier, présidente et directrice générale du Groupe entreprises en santé. « Les dirigeants d'entreprises québécois ont compris que le retour sur l'investissement est important; plus de 225 sociétés sont membres de notre groupe et s'activent à mettre en place des initiatives porteuses, inspirées de la norme Entreprise en santé. On se réjouit aujourd'hui de pouvoir partager notre expertise avec AFNOR Compétences qui poursuit les mêmes objectifs que nous en matière de santé et qualité de vie au travail ».

« Dès que nous avons pris connaissance de l'existence des travaux québécois sur la prévention, promotion de la santé en entreprise et surtout, des premiers retours d'expérience positifs, nous avons souhaité implémenter cette démarche au sein de notre groupe », mentionne Laurence Breton-Kueny, directrice des ressources humaines du Groupe AFNOR (dont AFNOR Compétences est une filiale). « Cette démarche, qui a été adaptée au contexte culturel et réglementaire français, permet de répondre à l'ensemble des préoccupations des directeurs de ressources humaines en proposant des solutions concrètes aux défis importants de santé, mieux-être et productivité au travail ».

En plus des formations, outils et guides d'accompagnement que propose le Groupe entreprises en santé au Québec, rappelons qu'il a collaboré avec le Bureau de normalisation du Québec à développer la norme Entreprise en santé qui est devenue une référence de premier plan permettant de guider l'action en entreprise selon les meilleures initiatives en vigueur. « Le BNQ est fier de voir sa norme volontaire Entreprise en santé contribuer à véhiculer les connaissances et les meilleures pratiques en santé et mieux être au travail au sein de l'espace francophone » de mentionner Marie-Claude Drouin du Bureau de normalisation du Québec.

À propos du Groupe entreprises en santé

Le Groupe entreprises en santé est un organisme à but non lucratif créé en 2005 à l'initiative de leaders du milieu des affaires et de la santé au Québec. À l'origine de la norme "Entreprise en santé", il agit pour le développement, la promotion et l'adoption par les employeurs des meilleures pratiques de santé globale au travail (physique et psychologique). Par ses actions, le Groupe participe au développement d'un environnement favorable à la santé des personnes et à la compétitivité des entreprises, contribuant ainsi à la vitalité de l'économie québécoise.
www.groupeentreprisesensante.com

À propos d'AFNOR

L'association AFNOR et ses filiales (dont AFNOR Compétences) constituent un groupe international au service de l'intérêt général et du développement économique. Il conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes, sources de progrès et de confiance. www.afnor.org

Source :

Groupe entreprises en santé
www.groupeentreprisesensante.com



Pour information :

Rosalie Bergeron

TACT Intelligence-conseil

581 982-5539

rbergeron@tactconseil.ca